Grâce à un don de la Fondation J. Armand Bombardier, un concours de financement destiné à soutenir la réalisation d’expériences étudiantes RECI, telles que des mobilités à l’international, des expériences en milieu communautaire ou bien encore des contrats de recherche, est lancé.

# Critères d’admissibilité

Pour qu’une demande soit admissible à ce concours :

* Être étudiante ou étudiant au baccalauréat en sciences infirmières;
* Être engagée ou engagé dans le parcours RECI;
* Proposer ou participer à un projet de recherche ou à un projet communautaire ou international.

# Critères d’évaluation

Les demandes admissibles seront évaluées d’après les critères suivants :

* Alignement du projet avec les visées du parcours RECI;
* Clarté du projet et des objectifs;
* Retombées envisagées du projet pour l’étudiante ou l’étudiant;
* Retombées envisagées du projet pour l’organisme/la recherche;

 **Documents à fournir**

* Formulaire dûment rempli (titre du projet, description du projet, description de l’engagement de l’étudiante ou de l’étudiant) ;
* Lettre de soutien ou courriel provenant de l’adresse professionnelle de la personne responsable de l’organisme ou du projet de recherche.

# Engagement de la part de l’étudiante ou étudiant

L’étudiante ou l’étudiant dont le projet a été retenu pour financement s’engage à :

* Être inscrite ou inscrit à temps plein au baccalauréat en sciences infirmières pour l’année académique 2024-2025.
* Réaliser le projet durant l’année académique 2024-2025.
* Envoyer le bilan de progression au plus tard le 3 février 2025 et le bilan final du projet réalisé, en indiquant l’atteinte des objectifs et les retombées pour la personne étudiante et pour l’organisme/la recherche pour le 1er juin 2025.

# Acheminement de la demande pour le 11 décembre, 17h

Seuls les dossiers complets seront considérés. Envoyez le formulaire en format PDF, à l’adresse suivante : parcoursreci@scinf.umontreal.ca

La lettre de soutien ou courriel provenant de l’adresse professionnelle de la personne responsable doit être envoyée séparément à la même adresse électronique (parcoursreci@scinf.umontreal.ca).

**Versement de la bourse**

Les lauréates et les lauréats recevront la bourse en deux versements : la moitié dès que les résultats du concours sont connus et l’autre moitié à la suite du dépôt du bilan de progression jugé satisfaisant.

**Nom :**

**Prénom :**

**Matricule étudiant :**

**Session en cours :**

**Nom et coordonnées de la personne responsable de l’organisme/de la recherche :**

|  |
| --- |
|  |

**Titre du projet**

*Maximum de 25 mots.*

|  |
| --- |
|  |

**Description du projet**

*Maximum de 250 mots. Décrire le projet en fonction des sections suivantes :1) Objectifs du projet et comment celui-ci rejoint les visées du parcours RECI; 2) Retombées envisagées du projet pour l’étudiante ou l’étudiant; et 3) Retombées envisagées du projet pour l’organisme/la recherche.*

|  |
| --- |
|  |

**Description de l’engagement de l’étudiante ou de l’étudiant au sein du projet**

*Maximum 250 mots. Décrire le rôle de l’étudiante ou de l’étudiant au sein du projet et préciser les activités qui seront effectuées ainsi que le nombre d’heures qui seront consacrées à ces activités dans le cadre du projet.*

|  |
| --- |
|  |